

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 30 novembre 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17, 18 et 19 novembre 2021

2021 V.364 Vœu relatif au projet de changement de statut du Mobilier National

Le Conseil de Paris,

Considérant le projet de transformation du statut du service à compétence nationale Mobilier National en établissement public administratif ;

Considérant l'héritage du Mobilier national, véritable exception mondiale reconnue internationalement pour ses savoirs et savoir-faire, ayant contribué à l'excellence française sur de nombreux métiers d'art et d'artisanat ;

Considérant la politique culturelle ambitieuse du Mobilier National en matière de création et de mise en valeur des savoir-faire ;

Considérant que le Président de la République avait déclaré que le Mobilier National recueillait « des savoir-faire ancestraux qu'on n'a pas perdus parce que pendant des siècles on n'a pas rompu la chaîne de transmission » ;

Considérant que ce projet concerne près de 250 emplois sur le 13^e arrondissement et qu'il est nécessaire de les préserver dans le contexte budgétaire contraint des établissements publics culturels suite à la crise de la sanitaire ;

Considérant la mobilisation des personnels du Mobilier National le 20 octobre, notamment à l'occasion d'un comité technique et de déplacement de la ministre de la Culture ;

Sur proposition de Nicolas Bonnet Oulaldj, Jean-Noël Aqua et Raphaëlle Primet et les élu-e-s du Groupe communiste et citoyen, au nom de l'Exécutif,

Émet le vœu que :

La maire de Paris écrive au ministère de la Culture afin que la direction du Mobilier National poursuive le dialogue social avec les organisations syndicales autour du projet de transformation du statut de l'établissement et que soit réalisée une étude d'impact du projet, avant de réaliser des étapes supplémentaires de son projet de transformation.

La Ville de Paris plaide pour l'inscription des savoir-faire du Mobilier national au patrimoine culturel immatériel (PCI) de l'Unesco.